

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 03299 Numéro SIREN : 381 113 372 Nom ou dénomination : A.26-GL

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 87986



20200879862019

DATE DEPOT : 22/10/2020

N° DE DEPOT : 87986

N° GESTION : 1991B03299

N° SIREN : 381113372

DENOMINATION : A.26-GL

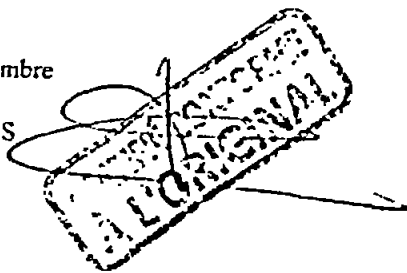
ADRESSE : 22 RUE DELAMBRE 75014 PARIS

MILLESIME : 2019

A.26-GL

22 Rue Delambre

75014 PARIS



Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

23 OCT. 2020

Sous le N° : 87986

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pages

COMPTES ANNUELS

- Compte de résultat
- Bilan actif-passif
- Annexe

1 et 2
3 et 4
5 à 11

ACTEA

16 allée de Port Royal

78460 CHEVREUSE

0130524202

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 616 286	6 250	4 622 536	4 315 199		307 337	7.12
Chiffre d'affaires NET	4 616 286	6 250	4 622 536	4 315 199		307 337	7.12
Production stockée			70 818	424 503		495 321	116.68
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				2 661		2 661	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			114 919	28 110		86 809	308.82
Autres produits			64	15		49	333.24
Total des Produits d'exploitation (I)			4 808 337	3 921 432		886 855	22.62
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 977 227	1 869 800		107 427	5.75
Impôts, taxes et versements assimilés			43 691	39 117		4 574	11.69
Salaires et traitements			1 052 242	1 014 302		37 940	3.74
Charges sociales			459 574	433 055		21 519	4.91
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			56 369	33 828		17 542	45.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			120 373	101 069		19 304	19.10
Dotations aux provisions				7 622		7 622	100.00
Autres charges			19 524	3 802		15 723	413.54
Total des Charges d'exploitation (II)			3 729 000	3 512 593		216 407	6.16
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 079 337	408 839		670 443	163.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1	133 238		133 237	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)			295		295	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1	133 533		133 532	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 160	3 948		788	19.96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 160	3 948		788	19.96
2. Résultat financier (V-VI)		3 159	129 584		132 743	102.44
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 076 178	538 473		537 705	99.86
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 143	3 333		1 190	35.69
Produits exceptionnels sur opérations en capital		8 000			8 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		10 143	3 333		6 810	204.34
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		31 745	12 311		19 434	157.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 337			5 337	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		40 058	40 057		1	0.00
Total VIII		77 140	52 368		24 772	47.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		66 997	49 035		17 962	36.63
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		305 308	106 099		199 209	187.76
Total des produits (I+III+V+VII)		4 818 481	4 058 347		760 134	18.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 114 608	3 675 008		439 599	11.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		703 873	383 339		320 534	83.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	33 960	33 960				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	75 255	55 146	20 149	16 417	3 732	22.73
	Fonds commercial (1)	400 567	160 229	240 338	220 396	40 058	14.29
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	448 833	372 716	76 116	104 284	28 168	27.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	366 987		366 987	312 046	54 941	17.61
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30 000		30 000	30 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	901		901	751	150	19.97
	Total II	1 356 543	622 051	734 492	743 894	9 402	1.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	276 359		276 359	205 541	70 818	34.45
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	256		256	256		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 250 312	120 373	1 129 940	1 277 017	147 077	11.52
	Autres créances	152 752		152 752	149 520	3 232	2.16
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	7 920		7 920	7 920		
	Disponibilités	1 308 420		1 308 420	846 505	461 515	54.49
	Charges constatées d'avance (3)	21 669		21 669	19 963	1 706	8.55
	Total III	3 017 688	120 373	2 897 316	2 507 122	390 194	15.56
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 374 231	742 424	3 631 808	3 251 016	380 792	11.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
296 618

ACTEA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 352 000)	352 000	352 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	71 278	71 278		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 200	35 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 206 849	1 123 510	83 339	7.42
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	703 873	363 339	320 534	83.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 369 200	1 965 327	403 873	20.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	7 622	7 622		
	Provisions pour charges				
	Total III	7 622	7 622		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	111 438	150 568	39 131	25.99
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		59 998	59 998	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 205		12 205	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 137	359 738	60 600	16.85
	Dettes fiscales et sociales	714 568	579 489	135 079	23.31
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	117 638	105 274	12 364	11.74
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		23 000	23 000	100.00
	Total IV	1 254 985	1 278 067	23 081	1.81
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 631 808	3 251 016	380 792	11.71

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 179 954 1 166 629

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	5	
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	5	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	5	
Permanence ou changement de méthodes	6	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	6	
Etat des amortissements	7	
Etat des provisions	7	
Etat des échéances des créances et des dettes	8	
Composition du capital social	8	
Frais d'établissement		NS
Fonds commercial	8	
Evaluation des immobilisations corporelles	8	
Evaluations des produits et en cours	8	
Evaluation des créances et des dettes	9	
Produits à recevoir	9	
Charges à payer	9	
Charges et produits constatés d'avance	9	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants		NC
Ventilation de l'effectif moyen		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	9	
Montant des engagements financiers	10	
Informations en matière de crédit bail		NS
Engagement en matière de pensions et retraites	10	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NS
Liste des filiales et participations	11	
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Produits et charges exceptionnels		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	33 960		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	542 673		31 004
Installations générales agencements aménagements divers	286 455		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 734		6 267
TOTAL	497 189		6 267
Autres participations	312 046		54 941
Autres titres immobilisés	30 000		
Prêts, autres immobilisations financières	751		150
TOTAL	342 797		55 091
TOTAL GENERAL	1 416 619		92 362

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			33 960	33 960
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		97 815	475 862	475 862
Installations générales agencements aménagements divers			286 455	286 455
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		54 624	162 378	162 378
TOTAL		54 624	448 833	448 833
Autres participations			366 987	366 987
Autres titres immobilisés			30 000	30 000
Prêts, autres immobilisations financières			901	901
TOTAL			397 888	397 888
TOTAL GENERAL		152 438	1 356 543	1 356 543

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	33 960			33 960
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	125 689	27 271	97 815	55 146
Installations générales agencements aménagements divers	247 297	5 601		252 898
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 609	23 497	49 287	119 819
TOTAL	392 906	29 098	49 287	372 716
TOTAL GENERAL	552 554	56 369	147 101	461 822

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	27 271				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 601				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 497				
TOTAL	29 098				
TOTAL GENERAL	56 369				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	7 622				7 622
TOTAL	7 622				7 622

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	120 171	40 058			160 229
Sur comptes clients	108 908	120 373	108 908		120 373
TOTAL	229 079	160 431	108 908		280 602
TOTAL GENERAL	236 701	160 431	108 908		288 224
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		120 373	108 908		
		40 058			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	901	0	901
Clients douteux ou litigieux	296 618	0	296 618
Autres créances clients	953 694	953 694	
Taxe sur la valeur ajoutée	147 871	147 871	
Groupe et associés	2	2	
Débiteurs divers	4 879	4 879	
Charges constatées d'avance	21 669	21 669	
TOTAL	1 425 634	1 128 115	297 519

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	111 438	36 406	75 031	
Fournisseurs et comptes rattachés	299 137	299 137		
Personnel et comptes rattachés	121 079	121 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 608	125 608		
Impôts sur les bénéfices	199 207	199 207		
Taxe sur la valeur ajoutée	255 789	255 789		
Autres impôts taxes et assimilés	12 885	12 885		
Autres dettes	117 638	117 638		
TOTAL	1 242 781	1 167 749	75 031	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 131			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales 47.15	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	47.1471 40.0000	7 466			7 466

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELES	303 000		97 567	400 567	
Total	303 000		97 567	400 567	

Les valeurs incorporelles relatives aux clientèles sont amorties sur une durée de 10 ans.
La dotation est constatée en charges exceptionnelles.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 322
Autres créances	4 754
Total	20 076

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 170
Dettes fiscales et sociales	199 806
Autres dettes	83 894
Total	285 870

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 669
Total	21 669

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	188 673
Total (1)	188 673

Il s'agit des indemnités de départ à la retraite calculées selon les méthodes des actuaires financiers à partir des tables statistiques et de probabilité applicables.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		188 673
Engagement total		188 673

Hypothèses de calculs retenues

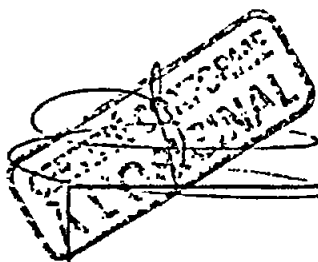
- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation faible
- taux d'actualisation à 0.77 %

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

A.26-GL
75014 PARIS

Tracy

[illegible]



A.26-GL

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 352 000 €

Siège social : 22 Rue Delambre

75 014 PARIS

RCS PARIS 381 113 372

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2020

Ce jour à 12 heures, les associés de la SAS A.26-GL se sont réunis au siège social, en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur convocation faite par le Président, Monsieur Philippe GALLOIS.

Il est établi une feuille de présence qui est émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

Monsieur Philippe GALLOIS, Président, préside la réunion.

Mademoiselle Marjorie DAUPLAIT actionnaire et acceptante est désignée comme secrétaire.

Monsieur Nicolas BAEHR actionnaire et acceptant est désigné comme scrutateur.

Monsieur Olivier TROLLUX, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

La feuille de présence permet de constater que le quorum est atteint.

Monsieur Philippe GALLOIS constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts, et qu'en conséquence elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Président, lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes annuels clos le 31 Décembre 2019.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.
3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code de commerce et approbation des conventions.
4. Quitus à la présidence
5. Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *les statuts*
- *la feuille de présence à l'Assemblée*
- *le rapport de gestion du Président*
- *les comptes annuels de l'exercice 2019*
- *les rapports du Commissaires aux comptes*
- *la liste des actionnaires*
- *le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.*

Monsieur le Président donne lecture des rapports et de ces documents.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Ces lectures faites, la discussion est déclarée ouverte

Les actionnaires examinent les comptes annuels présentés et s'entretiennent des questions intéressant la marche des affaires sociales.

Les associés s'estimant suffisamment informés et personne ne demandant la parole, il est immédiatement passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et les commentaires du Président sur les comptes annuels, à savoir les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, avoir pris connaissance du Compte de Résultat, et du Bilan au 31 Décembre 2019, et après lecture du rapport général du commissaire aux comptes, déclare en approuver les termes.

Elle approuve également le Compte de Résultat et le Bilan au 31 Décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés ou résumés dans les rapports et qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 703 873,04 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit le bénéfice de 703 873,04 Euros de la manière suivante :

- Affectation au compte de « *report à nouveau* » la totalité du résultat, de telle sorte que le compte présentera un solde créditeur de 1 910 722,24 €.
- Mise en distribution d'un dividende de 30 € par action, soit la somme globale de 223 980 € par prélèvement sur le compte de « *report à nouveau* » qui présentera un solde net disponible de 1 686 742,24 €. Cette distribution ouvrira droit aux abattements en vigueur et/ou à l'application des prélèvements fiscaux libératoires au taux de 30 %.

Conformément à l'article 243 Bis du CGI, l'assemblée rappelle qu'il a été procédé aux distributions des dividendes suivants pour les trois derniers exercices, à savoir :

- *Au titre de 2016, distribution d'un dividende unitaire de 11,36 € brut par action.*
- *Au titre de 2017, distribution d'un dividende unitaire de 46,86 € brut par action.*
- *Au titre de 2018, distribution d'un dividende unitaire de 40,17 € brut par action.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la Présidence quitus de sa gestion et de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé et approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme, d'un extrait certifié conforme ou d'un extrait certifié exact des présentes pour accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les présents lors de la levée à 13 heures, de l'Assemblée Générale pour servir et valoir ce que de droit.

* * *

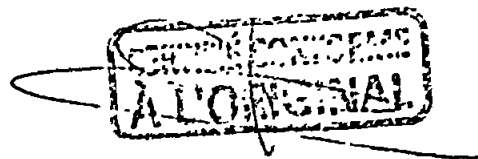
Mr Philippe GALLOIS
Président

Mlle Marjorie DAUPLAIT

Mr Nicolas BAEHR

MISSION AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Société de Commissariat aux Comptes



A.26 GL SAS
22 rue Delambre - 75014 Paris

SIREN 381 113 372

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice 2019

195 traverse de Petarcou - 06140 Tourrettes sur Loup
Tél 06 51 43 48 48

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille Paca
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000 €. - RCS Grasse 398.936.724 - APE 6920Z

A.26-GL SAS
Siège social : 22 rue Delambre – 75014 PARIS
Capital social : 352.000 €
RCS PARIS : 381 113 372

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.26-GL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du principe de séparation des exercices attachée à l'enregistrement du chiffre d'affaires, de l'exhaustivité des charges de frais généraux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Li

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

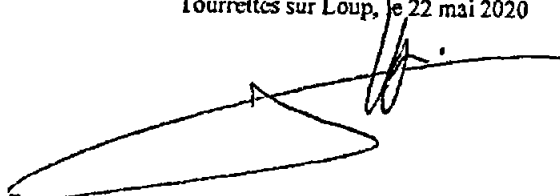
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

4

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tourrettes sur Loup, le 22 mai 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Olivier TROLLUX
Commissaire aux Comptes